

N/REF : 7/10/2025 16H25 C:025438 I:34410
V/REF : OSMIL807584516
V/Email reçu le Mardi 07/10/2025 à 16H25

SDC 'Village Olympique B'
C/O FONCIA ECHIROLLES
46, AVENUE DE GRUGLIASCO
38130 ECHIROLLES

V/REF.IMM. 1250
IMMEUBLE : VILL.OLYMPIQUE (Cop)
2-4-6 RUE KOGAN/2-4 R.LACHENAL
4/6/8 PLACE LIONEL TERRAY
38100 GRENOBLE

St Martin-H, le 07 Novembre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 4 LIONEL TERRAY GRENOBLE
LOGEMENT 1ER ETAGE N°77 - LOGEMENT VACANT - CLEF ANTENNE SDH AU 202
RUE DE STALINGRAD
LOGEMENT 2EME ETAGE - MME AMMAL CHAIMAA 06 66 58 38 24
LOGEMENT 3EME ETAGE - MME EL WAFIR HAFIDA 06 15 36 36 42
MOTIF : INTERVENIR POUR CURAGE COLONNE EU MONTEE 4
LOGEMENT 77 INNONDE CAR L EAU RESSORT PAR L EVACUATION DE LA MAL

Donneur d'ordre : Mme B LORIN

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une pompe haute pression.

LE 09/10/2025 A 10H00
INTERVENTION DEPUIS LE 1ER ETAGE
TENTATIVE DE DEBOUCHAGE DEPUIS LE LOGEMENT
RECHERCHE ET REPERAGE DE CANALISATION EN CAVE
DEBOUCHAGE DE L'HORIZONTALE JUSQU'AU PIED DE CHUTE A LA HAUTE PRESSION

POSE D'AFFICHAGE
CURAGE PRÉVU LE 10/10/2025 - MATIN

LE 10/10/2025 A 08H15
INTERVENTION A REPROGRAMMER
SKYDOME SANS ECHELLE
PAS POSSIBLE DE MONTER SUR LE TOIT

LE 15/10/2025 A 08H30
A REPROGRAMMER - PREVOIR GRANDE ECHELLE

LE 24/10/2025 A 08H30
CURAGE ANNULÉ

COLONNE CUISINE PAS VENTILÉE

LE 28/10/2025 A 13H00
AFFICHAGE

LE 06/11/2025 A 08H15
CURAGE HYDRAULIQUE DE LA COLONNE CUISINE A PARTIR DE L'APPARTEMENT
CURAGE DU PIED DE COLONNE A PARTIR DES CAVES
EXTRACTION DE GRAISSE
CONTROLE BON ECOULEMENT
REMARQUE : PASSAGE DIFFICILE AU NIVEAU DE LA CULOTTE EN DALLE DU
LOGEMENT VACANT

OBSERVATIONS : AS LCOMPTER Email envoyé le 09/10/25 a 13H10 Mme B LORIN

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
2,50	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	180,44	451,10
2,75	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	17	180,44	496,21
TOTAL H.T.				947,31
T.V.A. a 10,00%				94,73
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>1042,04</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.
Valeur en votre règlement au 31 Décembre 2025
Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN

